



TRAVAUX

Une nouvelle parure pour les places de la mairie

VIE MUNICIPALE

Faites vos passeports et cartes d'identité en mairie !

Hommage à Daniel Paulin

TRAVAUX

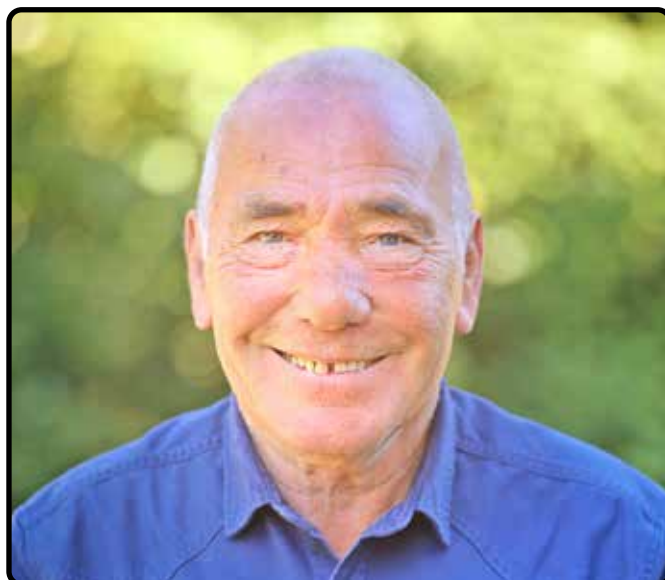
Nomination du nouveau jardin du château esplanade André Aschieri



HOMMAGE

Hommage à Daniel Paulin

Voilà maintenant plusieurs semaines qu'il nous a quittés et qu'il nous manque terriblement. Daniel est toujours au cœur de nos conversations, de nos échanges... Son absence se ressent dans tout le village, sur tous les lieux qu'il fréquentait, sur tous les événements de la commune. Nous avons toutes et tous beaucoup de mal à accepter son départ précipité, cette injustice qui frappe un homme qui a tant donné pour les autres. L'hommage qui lui a été rendu était solennel, émouvant et juste : l'occasion de rappeler son engagement comme pompier volontaire durant des décennies, puis comme Président de l'amicale des sapeurs pompiers de Mouans-Sartoux, son investissement dans l'action humanitaire toujours avec les pompiers et son attachement à notre village qu'il a servi comme élu et comme bénévole. Nous devons désormais nous habituer à vivre sans lui, sans ses récits sur l'histoire de son village, sans écouter ses anecdotes, vivre sans sa présence à la fois amicale et rassurante, sans sa bonne humeur, sans son sourire et ses yeux rieurs, c'est dur pour nous tous, cela l'est encore plus pour sa famille à qui nous pensons beaucoup.



SOMMAIRE

À LA UNE - HOMMAGE

Hommage à Daniel Paulin 2

L'ÉDITO DU MAIRE 3

BIODIVERSITÉ

Se nourrir sainement et localement sur nos terres en friche, en agroforesterie 4

Des nichoirs posés à Mouans-Sartoux pour favoriser la nidification 5

ALIMENTATION

Lien alimentation-santé : participez à l'étude Kali Santé ! 6

Pérenniser le Citoyen Nourrit la Ville : un défi enthousiasmant 7

Deux ans d'engagement pour une ville sans perturbateurs endocriniens ! 8

Retours sur les activités d'automne de la MEAD... 9

ENFANCE / JEUNESSE

1er conseil de ville des enfants : enthousiasme et engagement 11

Les enfants du centre de loisirs

« Unis pour leurs Droits » 12

SPORT

Collecte solidaire 13

Le judo kwan Mouansois a reçu le label club bronze de France Judo 13

CULTURE

Une année passée à la médiathèque ! 14

Une très belle fête des lumières 15

Un marché de Noël particulièrement réussi ! ... 15

40ème Foire aux santons, une édition réussie ! 16

MOBILITÉ

Les mobilités et la transition écologique 16

ENVIRONNEMENT

Les brise-vues en plastique 18

Après les fêtes, la collecte des sapins 18

Le brûlage des végétaux est interdit ! Quelles sont les solutions alternatives ? 19

VIE SOCIALE

Quelques brèves du CCAS 20

Des mouansois à l'honneur lors de la journée mondiale du bénévolat 21

Le Centre d'Incendie et de Secours porte maintenant le nom d'André Aschieri 21

VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 21 décembre 22

La parole aux élus 22

Demande et renouvellement des cartes d'identité et passeports à Mouans-Sartoux ... 23

TRAVAUX

Une nouvelle parure pour les places Général de Gaulle et Jean Jaurès 24

Inauguration de l'esplanade du parking du château 24

AGENDA 25



Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

Dans la confusion mondiale actuelle où les incertitudes et les tensions s'amoncellent, un retour rapide sur l'année qui s'achève nous plonge inévitablement dans un état de grande anxiété. La guerre en Ukraine qui se poursuit et qui s'intensifie, le conflit au Proche-Orient qui s'enlise, les soubresauts géopolitiques se multiplient, créant un monde de plus en plus dangereux. Cependant, au-delà de ces tumultes, il est crucial de ne pas perdre de vue les défis majeurs et inédits auxquels l'humanité est confrontée : l'urgence climatique, l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

Au cœur de cette période anxiogène, la tentation est grande du repli sur soi. Pourtant, à Mouans-Sartoux, nous choisissons une voie différente. Nous cultivons la coopération et l'entraide, soutenant les initiatives citoyennes et favorisant les rencontres au sein d'une communauté unie. Notre engagement envers le monde associatif et sportif est tangible. Des associations sportives où des éducateurs accomplissent un travail remarquable, guidant des jeunes parfois en déshérence, en quête de repères, vers un avenir peut-être plus serein. Des associations dans lesquelles les bénévoles donnent sans compter pour le bien commun.

« Dans notre commune, les temps d'échange et de partage prédominent. Ici, le vivre ensemble n'est pas un simple concept, mais une réalité palpable. »

L'engagement environnemental n'est pas qu'une cause lointaine, mais une action quotidienne. À Mouans-Sartoux, nous comprenons que dans ces temps incertains, la force réside dans la solidarité et la collaboration. C'est en cultivant ces valeurs que nous construisons un avenir plus résilient et harmonieux, une réponse locale à des enjeux mondiaux.

Alors que le monde oscille entre anxiété et incertitude, Mouans-Sartoux demeure un lieu de coopération, un lieu où la citoyenneté active et l'engagement collectif sont les antidotes aux tensions. Ensemble, façonnons encore en cette année 2024 un monde où la solidarité transcende les égoïsmes et où l'avenir s'écrit dans la bienveillance et l'unité !

Votre Maire
Pierre ASCHIERI





BIODIVERSITÉ

Se nourrir sainement et localement sur nos terres en friche, en agroforesterie

Le conseil municipal du 16 novembre 2023 a voté la mise à disposition d'un terrain municipal de 900 m², auprès de l'association « Croque La Forêt ». Celle-ci souhaite y développer un projet de « forêt nourricière », avec des activités nourricières organisées dans le respect des végétaux en place qui interagissent entre eux, en se rendant mutuellement service. Ce projet de « forêt nourricière » s'inspire des pratiques en agroforesterie.

L'agroforesterie : c'est quoi ?

L'agroforesterie est une pratique agricole qui associe sur une même parcelle des arbres ou des arbustes et des cultures ou des animaux susceptibles de se rendre mutuellement service. Elle œuvre pour « la diversification des cultures » : plusieurs espèces, plusieurs variétés d'une même espèce, simultanément, ou selon un cycle de temps prédéfini, des cultures sous ombrage...

La sauvegarde de la biodiversité est souvent cantonnée à la préservation de zones spécifiques, protégées mais dépourvues d'activités humaines.

Gourdon nous rapporte ce témoignage : « C'est au moyen de la vigne que le blé et l'olive peuvent s'y récolter encore, c'est en unissant sur le même sol ces trois cultures que les engrais et les labours données à l'une profite à l'autre, que tout jusqu'ici s'est soutenu... »

Aujourd'hui, de nombreuses études, rassemblées par des scientifiques et experts de l'agriculture, montrent que, parmi les techniques agri-



coles qui œuvrent pour « la diversification des cultures », les systèmes agroforestiers améliorent la biodiversité associée, la production agricole, la qualité des sols, le contrôle des ravageurs et des maladies, la qualité de l'eau. « Les stratégies agroforestières sont aussi celles qui participent le plus au stockage de carbone dans les sols, et donc à l'atténuation du changement climatique. La teneur en carbone du sol est de 19 % supérieure en moyenne dans les systèmes en agroforesterie

par rapport aux parcelles en conditions similaires, mais sans arbres. » L'agroforesterie apparaît comme une stratégie agricole performante et très prometteuse pour tout un panel de services écosystémiques. Ce sont là les raisons pour lesquelles, la commune de Mouans-Sartoux est heureuse d'accueillir l'association « Croque la Forêt », sur le terrain communal mis à leur disposition. Souhaitons-leur de réussir et d'ouvrir un champ de pratiques utiles face aux défis engendrés par le changement climatique dans les domaines de la souveraineté alimentaire, du respect de la biodiversité et de l'incidence carbone des activités humaines.

L'agroforesterie permet d'allier « production » et « protection » en ramenant la biodiversité au cœur de la parcelle, au bénéfice de l'agriculteur ou de l'agricultrice, au bénéfice aussi de la collectivité, surtout quand celle-ci est confrontée avec les autres territoires de notre région à un risque de pénurie alimentaire, risque dû à une autonomie alimentaire que l'histoire a réduite aujourd'hui à 2 jours.

A Mouans-Sartoux, l'expérience de « diversification des cultures » ne date pas d'hier. Les agriculteurs du 19^{ème} siècle, soucieux d'optimiser les rendements sur leurs terres, avaient innové en diversifiant leurs cultures, en pratiquant une forme d'agroforesterie avant l'heure.

Dans son livre « histoire de deux communautés », l'historien Michel

Des nichoirs posés à Mouans-Sartoux pour favoriser la nidification

Sensible à la préservation et à la valorisation de la biodiversité sur son territoire, en lien avec la CAPG et à la suite d'une étude ornithologique menée par le CEN-PACA, la commune de Mouans-Sartoux a posé 7 nichoirs à oiseaux. Certains sont dédiés, par leur forme et le diamètre du trou d'accès, à une espèce précise (Grimpereau des jardins, Rougegorge, ...), d'autres sont plus généralistes. Ils ont été placés dans les foyers de biodiversité de la zone urbaine (Parc du château, bois de la Grand Pièce, parc d'activités de la Paoute, CAM...).

L'urbanisation croissante et la modification de l'utilisation des sols des dernières décennies exercent de multiples pressions sur les communautés animales : fragmentation des milieux naturels, perte de connectivité entre les habitats, nuisances diverses liées aux activités humaines, etc. Toutefois, certaines espèces, dites « synanthropes » ou « anthropophiles », sont capables de vivre dans des écosystèmes urbains en s'adaptant aux conditions environnementales créées ou modifiées par l'activité humaine.

Ces espèces comprennent notamment les oiseaux dits « cavernicoles », oiseaux nichant dans des cavités, d'origines naturelle ou artificielle : arbres creux, cavités dans un édifice, interstices sur la façade d'une maison ou sous un toit, trous creusés par d'autres animaux, etc. Ces oiseaux cavernicoles cherchent d'abord une cavité pour ensuite y aménager un nid plus ou moins sommaire. Selon l'espèce considérée, la cavité recherchée possède des caractéristiques particulières : orientation, diamètre, obscurité, etc.

Les cavités naturelles disponibles dans les milieux urbains se font de plus en plus rares, en raison de la disparition des vieux arbres, souvent éliminés pour des raisons de sécurité, mais aussi par des travaux d'aménagement visant à combler des interstices de diverses infrastructures.

Par la pose de ces nichoirs, Mouans-Sartoux contribue à résoudre cette problématique en recréant des sites favorables aux oiseaux cavernicoles sur son territoire. Ils permettront de favoriser leur nidification en milieux urbains. La nature des nichoirs choisis permettra d'accueillir également les oiseaux insectivores (Grimpereau des jardins)



pour une lutte antiparasitaire naturelle dans les parcs et jardins.

Quelques conseils pour installer un nichoir dans son jardin :

Quand ?

Les nichoirs peuvent être mis en place dès l'automne, ce qui permet aux oiseaux de les utiliser comme gîtes durant l'hiver. Mais en mars, et même en avril, il n'est pas trop tard pour en installer.

Où le placer ?

Sur un tronc d'arbre pour les nichoirs boîte-aux-lettres et à balcon ou sur un mur pour les nichoirs semi-ouverts.

Quelle orientation ?

Évitez les vents dominants. Inclinez le nichoir légèrement vers le bas, positionnez le trou d'envol en direction du Sud ou du Sud-Est.

À quelle hauteur ?

De 2 à 5 mètres au-dessus du sol et éloigné des branches horizontales pour éviter les prédateurs (chats, ...)

Comment l'attacher ?

Ne pas clouer directement sur l'arbre. Utilisez du fil de cuivre gainé et entourez le tronc en intercalant des petits morceaux de bois pour serrer et protéger l'arbre.



Comment entretenir le nichoir ?

Après la nidification, en octobre, retirez l'ancien nid. En octobre, les parents et les jeunes sont généralement partis en migration. En outre, les nuits étant encore douces, les petits animaux (oiseaux, mammifères, insectes) n'utilisent pas encore les nichoirs pour y passer la nuit : c'est donc le bon mois (avec une partie du mois de novembre) pour effectuer un nettoyage complet afin de limiter les risques de maladies et de prolifération des parasites. Lasurez uniquement l'extérieur du nichoir avec un produit écologique comme l'huile de lin ou la cire d'abeille.

(sources : CEN-PACA & LPO)





ALIMENTATION

Lien alimentation-santé : participez à l'étude Kali Santé !

La commune de Mouans-Sartoux est depuis de nombreuses années fortement mobilisée pour la santé des enfants mouansois. Les cantines de ses écoles proposent des repas cuisinés sur place, équilibrés suivant les recommandations du Programme National Nutrition Santé et préparés avec des produits issus à 100% de l'agriculture biologique. Les cuisines des écoles sont complètement équipées pour éviter les ustensiles plastiques et l'entretien des locaux est effectué sans produits nocifs, à la vapeur.

La volonté de la commune appuyée par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice est de poursuivre son engagement et d'évaluer les bénéfices pour la santé des enfants mouansois des actions conduites autour de l'alimentation. Mouans-Sartoux porte ainsi l'étude « Kali Santé : Kids alimentation santé » conduite par les médecins professionnels de santé du Département de santé publique du CHU de Nice et par un sociologue.

Cette étude scientifique a pour objectif d'évaluer l'impact de l'alimentation sur la santé des enfants tant sur le plan de la santé physique et du « bien être » que de la relation à l'alimentation, en prenant en compte l'alimentation à leur domicile et dans les cantines des écoles.

L'étude a été lancée sur l'année scolaire 2023-2024.

Si un ou plusieurs de vos enfants est scolarisé dans une classe de CP à CM2 de l'une des 3 écoles de Mouans-Sartoux (Aimé Legall, François Jacob et l'Orée du Bois) alors votre participation nous est indispensable !

Vous pourrez début d'année 2024, faire partie des familles volontaires en répondant à un questionnaire proposé par le CHU et en donnant votre accord pour que vos enfants participent à l'étude. La participation et les résultats seront totalement anonymes. Concrètement, ce questionnaire en ligne vous permettra d'indiquer vos habitudes alimentaires à domicile et votre rapport à l'alimentation ainsi qu'un ensemble de facteurs qui entrent en jeu pour la santé des enfants.

Pour les familles participantes, la taille et le poids des enfants seront relevés par des professionnels de santé (médecins et infirmières) pendant le temps scolaire sur l'année 2024. Ces relevés de données se feront sous la supervision du médecin investigateur principal de l'étude du CHU de Nice. En complément, des temps d'échanges avec le sociologue seront proposés pour les familles qui le souhaitent.

Les familles pourront échanger et questionner le médecin du CHU responsable de l'étude lors de temps d'information ou par email à une adresse dédiée au projet.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce projet, vous pouvez contacter la MEAD : mead@mouans-sartoux.net ou 04 22 10 52 74



**POUR LES FAMILLES DES ENFANTS SCOLARISÉS
DU CP AU CM2
SUR MOUANS-SARTOUX**

PARTICIPEZ À L'ÉTUDE KALI SANTÉ !

*Quel est le lien entre l'alimentation
et la santé des enfants ?*

**ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
SUR LES 3 ÉCOLES DE MOUANS-SARTOUX**

Stands d'information et d'échanges, après la rentrée 2023
Participation en répondant à un questionnaire et en validant la participation de votre enfant



POURQUOI KALI SANTÉ ?

Pour évaluer l'impact de l'alimentation sur la santé des enfants Mouansois et de leurs familles

Kali Santé* est une **étude scientifique** pour mesurer les effets de l'alimentation sur plusieurs aspects de la **santé des enfants**.

Portée par la commune de Mouans-Sartoux, cette étude est conduite par les **médecins professionnels de santé** du Département de santé publique du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice et par un **sociologue**.

L'alimentation équilibrée a montré, chez les adultes, un **effet protecteur** sur la santé.

En complément de l'alimentation à votre domicile, les cantines des écoles de la commune proposent des repas équilibrés (suivants les recommandations du PNNS 4*) issus à 100% de l'agriculture biologique. L'objectif du projet est donc d'évaluer les **bénéfices** de leur **alimentation** pour la "**santé***" des enfants.

* Kids Alimentation Santé
* PNNS 4 : Programme National Nutrition Santé (2019-2023)
* santé au sens de l'organisation mondiale de la santé (OMS) : "La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social"



Pérenniser le Citoyen Nourrit la Ville : un défi enthousiasmant

Samedi 9 décembre se tenait le forum du « Citoyen Nourrit la Ville » (CNV), un projet expérimental et participatif lancé en 2021 par la Ville de Mouans-Sartoux, via sa Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) et avec l'appui de plusieurs autres services municipaux, avec pour objectifs de : développer l'autoproduction alimentaire sur la commune, optimiser les espaces non utilisés pouvant servir à produire de la nourriture, créer du lien social entre les habitants, créer une dynamique globale autour des enjeux de souveraineté alimentaire et d'accessibilité à l'alimentation durable pour tous.

Aujourd'hui, grâce au financement de l'ADEME, la Fondation de France, la Fondation Carasso, du Plan de Relance et du Fonds Vert, la démarche du CNV comprend sur Mouans-Sartoux :

- Une centaine d'habitants directement impliqués dans la démarche qui bénéficient de formations pour apprendre à cultiver en respectant les principes de l'agroécologie
- 7 potagers collectifs sur l'espace public mis en culture par des petits groupes d'une dizaine d'habitants
- 4 jardins privés partagés
- 1 rucher participatif monté en association « l'Abeille de Mouans » (cf Les Faits Papillon n°53)
- 1 projet de forêt nourricière monté en association « Croque la forêt » pour lequel la commune a mis à disposition une parcelle communale
- 1 projet de jardins familiaux en pied d'immeuble pour deux résidences mouansoises gérées par un bailleur social, le Logis Familial
- 1 projet de poulailler collectif
- des dons réguliers à l'épicerie sociale
- des événements festifs, des rencontres et réunions régulières



entre les participants, du partage d'expérience et de matériel, des moments informels conviviaux

- des liens étroits avec d'autres acteurs du territoire engagés dans l'économie sociale et solidaire...

En somme, un projet de territoire qui prend corps, qui s'ancre et qu'il convient de continuer à faire vivre et à amplifier ! En effet, au-delà des bénéfices évidents en termes de création de lien social, de bien-être, de sensibilisation et de participation citoyenne au projet alimentaire communal, les pesées régulières des récoltes des participants au projet démontrent concrètement que, au regard des espaces cultivés, l'autoproduction citoyenne peut activement participer à nourrir un territoire et donc à sa souveraineté alimentaire. C'est d'autant plus vrai dans un département, les Alpes-Maritimes, dont l'autonomie alimentaire n'est que de 2 jours.

Et maintenant : « Comment renforcer la dimension citoyenne pour pérenniser la démarche ? » Voilà la question sur laquelle les participants au forum du CNV ont planché le 9 décembre matin. Des pistes, des idées, des solutions ont émergé pour s'autonomiser, qu'il convient désormais d'approfondir. Une chose est sûre : la motivation est là, le Citoyen Nourrit la Ville à Mouans-Sartoux ne devrait pas tirer sa révérence de sitôt !

Si vous aussi vous souhaitez cultiver un bout de terrain avec vos voisins, amis, collègues ou chez l'habitant, faire de nouvelles rencontres, partager votre jardin ou tout simplement apprendre à jardiner, rejoignez la démarche du Citoyen Nourrit la Ville ! Pour plus d'informations, contactez la MEAD par mail : mead@mouans-sartoux.net ou par téléphone au 04 92 92 47 02.





Deux ans d'engagement pour une ville sans perturbateurs endocriniens !

En décembre 2021, la Ville de Mouans-Sartoux signait la Charte d'engagement « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », avec l'encouragement des associations Nous voulons des coquelicots et CPTS Pays D'Azur.

Depuis la signature de la charte, la Maison d'éducation à l'alimentation durable MEAD coordonne un groupe de travail très actif sur les perturbateurs endocriniens réunissant associations environnementales, professionnels de santé et spécialistes des perturbateurs endocriniens qui développent ensemble diverses actions auprès des publics adultes comme scolaire : conférences, ateliers, projections, stands...

Pour ce 2^{ème} anniversaire de la signature de la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens » du Réseau Environnement Santé le documentaire *Homo Toxicus* a été diffusé. Ce film présente la situation au Canada de façon très documentée et intéressante avec une pointe d'humour et un bel accent québécois. A la suite de cette diffusion les membres du groupe de travail médecin, infirmière,

scientifiques ont échangé sur le sujet et répondu aux questions très pertinentes des personnes présentes.

Cette soirée a été l'occasion de présenter les actions menées en 2023 par le groupe de travail :

- la conférence-santé organisée par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) le 13 mars 2023 avec l'intervention du Pr Nicolas Chevalier « Les perturbateurs endocriniens : comment agir ? » suivi de stands et ateliers
- les stands tenus par l'association Nous voulons des coquelicots durant l'année avec des informations, documentations et explications sur comment se prémunir de l'exposition aux perturbateurs endocriniens (Printemps des possibles, Fête de la nature, Festival du livre, Forum Montjoye...)
- des ateliers pour les citoyens : « Les polluants : pas chez nous ! » (mercredi 31 août, organisé par la MEAD), « les per-

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS KEZAKO ?

Substances chimiques capables de perturber notre système hormonal en interagissant avec l'organisme

OÙ SONT-ILS CACHÉS ?

Partout autour de nous : dans notre alimentation, dans l'air, l'eau, les produits d'hygiène, mais aussi dans de nombreux objets ou matériaux (meubles, peintures, plastiques, jouets...).

POURQUOI SONT-ILS DANGEREUX ?

En perturbant l'action des hormones, qui sont les messagers de l'organisme, ces substances dérèglent le corps entier. Elles favorisent ainsi l'apparition de différentes maladies.

COMBIEN DE TEMPS PERSISTENT-ILS ?

Leurs effets peuvent durer tout au long de la vie et parfois être transmis de génération en génération (épigénétique).

QUI EST CONCERNÉ ?

Nous le sommes tous, mais certains sont plus vulnérables : les enfants, du stade fœtal jusqu'à la fin de la puberté, les adultes en âge de concevoir (femmes comme hommes), les personnes sensibles, les femmes enceintes et allaitantes.

À SAVOIR...

La dose ne fait pas toujours le poison. Pour une même substance, l'exposition à une petite dose peut être beaucoup plus dangereuse qu'une forte dose. Les effets peuvent se cumuler, s'additionner ou s'accroître selon les combinaisons (effet "cocktail").

© Édité par le Groupe de travail "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" de Mouans-Sartoux (2021 - 2023)

PLUS D'INFOS : mead@mouans-sartoux.net 04 91 93 47 02 07 81 15 17 72 UN PROJET PORTÉ PAR MEAD CPTS

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DU BALAI !

Les perturbateurs endocriniens sont omniprésents dans notre quotidien, mais il existe des solutions simples pour limiter notre exposition.

L'ALIMENTATION

J'évite les aliments ultra-transformés et privilégie le bio.
Je lave mes fruits et légumes avant de les cuisiner.
Je privilégie les contenants en verre, inox ou terre cuite en évitant le contact avec du film étirable (surtout au micro-ondes).
Je bannis les ustensiles de cuisson anti-adhésifs.
J'évite les récipients en plastique et conserves en métal, notamment pour réchauffer mes aliments ou stocker mes boissons.

L'HYGIÈNE ET LA BEAUTÉ

Pour nettoyer ma peau (toilette, démaquillage...), j'opte pour des produits naturels (ex: savon solide).
Je limite au maximum le nombre de produits, surtout en spray et sans rinçage.
J'utilise des déodorants à base de composés naturels.
Pour me maquiller, j'adopte des produits labellisés bio et sans phtalates.

L'AIR INTÉRIEUR

J'ouvre les fenêtres matin et soir au moins 10 minutes pour aérer.
Je respecte la fréquence d'entretien des appareils de chauffage, climatisation, etc. J'évite les pesticides et les parfums d'ambiance.
Pour faire le ménage, je privilégie les produits naturels : bicarbonate de soude, vinaigre blanc...

LA GROSSESSE ET L'ACCUEIL DU BÉBÉ

Je termine d'aménager la chambre du bébé au moins 3 mois avant sa naissance.
J'évite les cosmétiques durant la grossesse et l'allaitement.
Je privilégie les biberons en verre et tétines en silicone.

© Édité par le Groupe de travail "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" de Mouans-Sartoux (2021 - 2023)

PLUS D'INFOS : mead@mouans-sartoux.net 04 91 93 47 02 07 81 15 17 72 UN PROJET PORTÉ PAR MEAD CPTS

turbateurs endocriniens : mieux les identifier et s'en prémunir »
(Jeudi 2 novembre, animé par les coquelicots)

- Création de deux kits d'animation pour des ateliers : « Les perturbateurs endocriniens expliqués aux enfants » pour les écoles primaires & « Les perturbateurs endocriniens expliqués aux adultes » pour le public adulte (associations, événements...)
- Création de deux affiches « Les perturbateurs endocriniens Késako ? » & « Les perturbateurs endocriniens du balais ! » que vous trouvez en copie de cet article et que vous pouvez nous demander (mead@mouans-sartoux.net)

Cet événement s'est terminé en partageant un apéritif « sans PE » très apprécié.

L'objectif de cette soirée et des actions conduites tout au long de l'année est de montrer que le sujet des perturbateurs peut être abordé dans la joie et la sérénité, que les solutions existent pour protéger la santé de chacun et que nous avons tous le pouvoir d'agir à notre échelle.

N'hésitez pas à contacter le groupe de travail mouansois sur les Perturbateurs Endocriniens si vous souhaitez vous informer, vous investir ou obtenir de la documentation (mead@mouans-sartoux.net).

Retours sur les activités d'automne de la MEAD

L'automne est derrière nous, il est donc temps pour la MEAD de vous faire un petit récapitulatif des actions réalisées pendant cette saison haute en couleurs et riche de moments partagés, de temps d'échanges et de recettes succulentes.

Au mois d'octobre, nous avons participé à la « Faites des Sciences » avec un stand sur la vie du sol, dans une ambiance chaleureuse et ludique, où le public a pu participer à différentes expériences scientifiques, sensorielles et ludiques. Les activités proposées par la MEAD portaient sur la découverte de la vie du sol, de ses organismes vivants et la compréhension de son rôle indispensable pour notre résilience alimentaire.

Puis nous nous sommes intéressés aux temps des récoltes avec la traditionnelle récolte des olives. Nous avons fait une sortie « Autour de l'olive », accompagné du CCAS, où nous nous sommes rendus au musée Reflets du monde rural, pour y rencontrer les vieux moulins de pierre qui étaient utilisés pour broyer les olives. Nous avons ainsi découvert tout le savoir faire pour obtenir la précieuse huile. Pour terminer, nous nous sommes délectés de tapenades, d'olives et d'huile aromatisée au basilic, pour mettre à l'honneur ce fruit si cher à de nombreuses civilisations méditerranéennes.

Loin de nous arrêter là, lors d'une autre sortie de novembre, nous avons poursuivi notre exploration en forêt, à la recherche des cham-

pignons. Quelle ne fut pas notre surprise d'y découvrir une vingtaine d'espèces différentes en l'espace de quelques pas de marche, et grâce à l'exploration joyeuse de plusieurs enfants qui se sont prêtés au jeu.

Mais attention, tous ne se mangent pas, et il a fallu l'œil affûté d'un naturaliste de l'association de l'ANNAM (Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes) pour nous aider à nous y retrouver et nous assurer de pouvoir en faire une omelette. Au final, quelques sanguins ont été dénichés et savourés à leur juste valeur.

L'automne, c'était aussi la période du festival Alimenterre, qui rassemble et questionne les citoyens autour de l'alimentation durable et du système agricole de notre territoire. Nous avons eu la chance de pouvoir projeter au Cinéma La Strada deux films « Du béton sur nos courgettes », un documentaire local sur la protection des terres agricoles et « Les agités du bocage », sur la mobilisation citoyenne. Ces films nous ont interrogé et nous ont apporté un nouveau regard, avec la présence d'acteurs locaux engagés qui ont nourri des échanges passionnants.

Une projection a aussi été organisée au collège La Chênaie, et les jeunes adolescents se sont emparés de ces sujets avec envie et curiosité.

La curiosité a aussi été satisfaite, nous l'espérons, par deux événements qui nous ont fait voyager à la rencontre du microbiote intestinal. Un atelier pour enfants avec manipulation de microscopes à la





médiathèque, et une conférence à Haute Combe, où nous avons compris l'importance du microbiote pour notre santé, avec quelques astuces apportées par notre intervenante spécialiste du microbiote, Gwendoline.

Finalement, l'arrivée du froid et de la pluie tant attendue a aussi été propice à la création de moments de vie partagés, et c'est avec joie que nous nous sommes activés au fourneau avec les seniors du CCAS, lors d'ateliers cuisine mensuels où personne n'avait les mains dans les poches !

Le temps des fêtes, c'était aussi le temps pour se réunir autour de valeurs communes, et avec l'équipe du CCAS, nous avons pu finir cette belle année avec la distribution de chocolats de Noël équitables de la Maison du Commerce Équitable, pour nos seniors les plus chanceux !

Les activités d'hiver, en préparation, seront à découvrir prochainement sur notre page facebook (www.facebook.com/meadmouans) et le site de la ville.

Nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année !

L'équipe de la MEAD



En manque d'idées pour les repas en famille ou entre amis ? L'équipe gourmande de la MEAD vous propose deux idées de recettes en accord avec la saison et simples à réaliser, pour épater vos proches avec des produits savoureux et accessibles.

Toasts chèvre, poire et noix

pour 6 personnes

Ingrédients

- Pain à toaster (12 tranches)
- 300g de fromage de chèvre
- 1 poire
- 100g de noix émietées
- 1 cuillère à soupe de miel (optionnel)

Matériel

- Four
- Couteau
- Planche à découper
- Éplucheur
- Cuillère
- Petit bol



Étapes (20 min)

- Rincer et peler la poire, puis la couper en fines tranches.
- Couper le fromage de chèvre en fines tranches.
- Émietter les noix à la main dans un petit bol.
- Couper le pain en tranches.
- Disposer le fromage de chèvre, deux tranches de poire et quelques noix sur chaque toast
- Optionnel : Ajouter un filet de miel sur chaque toast.
- Mettre au four pendant une dizaine de minutes (surveiller).



Cake à l'orange et aux amandes

pour 8 personnes

Ingrédients

- 200g de poudre d'amande
- 170g de sucre
- 10g de beurre
- 1 sachet de levure chimique
- 100g de purée d'amande complète
- 1 orange
- 4 œufs
- Quelques amandes effilées pour le décor

Matériel

- Saladier
- Fouet
- Cuillère en bois
- Moule à cake
- Four et Plaque cuisson



Étapes (40 min)

- Préchauffez le four à 180°C.
- Dans un saladier, mélangez la poudre d'amande avec le sucre et la levure chimique.
- Ajoutez la purée d'amande, les zestes de l'orange, le jus de la moitié de l'orange et mélangez.
- Incorporez les œufs un à un.
- Versez la pâte dans un moule à cake beurré.
- Enfouez le cake pendant environ 30 minutes (à surveiller).
- Disposer quelques amandes effilées sur le cake pour le service.



ENFANCE / JEUNESSE

1^{er} conseil de ville des enfants : enthousiasme et engagement

La première réunion du Conseil de Ville des Enfants, qui s'est déroulée le lundi 11 décembre était empreinte d'une belle énergie et d'un engagement remarquable de la part des jeunes participants. Les délégués représentant les 3 accueils périscolaires (Aimé Legall, l'Orée du Bois et François Jacob) étaient réunis en la présence de Monsieur le Maire Pierre Aschieri, de Monsieur Perole Adjoint au Maire délégué enfance-éducation-alimentation, des responsables du service animation, des directeurs de centre et des animateurs.trices référents. Les enfants ont présenté avec enthousiasme leurs idées et projets pour dessiner un avenir meilleur.

Parmi les sujets abordés lors de cette réunion, l'accent a été mis sur plusieurs thématiques telles que l'intergénérationnel, les actions solidaires envers les plus démunis, y compris les animaux... Les enfants ont proposé des initiatives visant à encourager le recyclage et la réparation plutôt que l'achat, démontrant ainsi une réelle volonté de contribuer activement à la préservation de l'environnement.



De plus, les membres du conseil ont évoqué des projets concrets tels que la désimperméabilisation des cours d'école pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et la plantation d'arbres, la création de nichoirs à oiseaux pour promouvoir la biodiversité locale. Les délégués ont également exprimé leur volonté de relancer les repas à thème à la cantine pour sensibiliser leurs camarades aux différentes spécialités régionales et internationales.

L'enthousiasme et l'investissement manifestés par les enfants sont un témoignage inspirant de leur désir de créer un impact positif dans la commune. Tous les adultes présents se sont montrés enchantés par cet engagement précoce et prometteur.





Les enfants du centre de loisirs « Unis pour leurs Droits »

Le 20 novembre dernier à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, une célébration haute en couleurs et en émotions a pris place dans les locaux de la Laiterie.

En cette journée spéciale, les enfants des périscolaires d'Aimé Legall maternelle et élémentaire, de l'Orée du Bois et de François Jacob ont honoré les droits de l'enfant à travers diverses activités et représentations (danse, chansons, dessins, chorégraphies...).

Sous la houlette bienveillante des encadrants, les jeunes esprits créatifs ont présenté leurs œuvres avec enthousiasme, ils ont ainsi pu exprimer leurs idées, leurs rêves et leurs souhaits dans un espace dédié à l'écoute et au partage.



Cet événement s'est conclu dans une ambiance empreinte de joie et d'espoir, symbolisant l'engagement de tous à respecter et promouvoir les droits de l'enfant, citoyen de demain.



SPORT

Collecte solidaire

Lors de son tournoi Elites Jeunes U12 et U13 du samedi 21 octobre dernier, le SCMS Football et les équipes invitées ont participé à une collecte pour l'Épicerie Sociale Robert MORO de Mouans-Sartoux.

Le club a été agréablement surpris par la générosité des parents et enfants lors de cette journée à la fois sportive et solidaire qui, a permis de collecter un chariot entier de denrées.

C'est près de 43 kg de produits qui seront redistribués aux Mouansois.

L'équipe du pôle précarité du CCAS remercie de tout cœur, les sportifs et les dirigeants du club pour ce coup de pouce et leur soutien !



Le judo kwai mouansois a reçu le label club bronze de France Judo



Lancée en 2023 par la Fédération française de judo, cette première campagne de labellisation vise à encourager les clubs de judo à se développer et à être reconnus pour leur qualité d'enseignement et leur engagement. Cette initiative vise à récompenser les clubs les plus vertueux et les plus engagés en valorisant leur activité et leur dynamique.

Le processus de labellisation repose sur le projet du club, la dynamique du club, l'activité et l'offre sportive et, l'encadrement et la formation.

Bravo au Judo Kwai Mouansois pour cette belle distinction !



CULTURE

Une année passée à la médiathèque !

Toute l'année, l'équipe dynamique de la médiathèque vous a accueilli et proposé un lieu chaleureux et humain. Un lieu de lecture, de musique, de cinéma et d'offre numérique avec plus de 80 000 documents empruntés cette année.

Un lieu de partage et de découverte avec un programme riche et diversifié avec plus de 100 propositions : concerts, ateliers d'écriture, escape game, siestes musicales, conférences, lectures, spectacles, expositions... Mais aussi, son accompagnement et sa participation à de nombreux événements comme le Festival du Livre avec le coin des Pichouns, Partir en Livre avec la complicité de l'équipe du Centre Culturel des Cèdres ou encore le Festival Envie d'Ailleurs, la Fête des Sciences, la Fête du Court Métrage, la Semaine du Cerveau, le Festival Replay, le Festival Trajectoire...

Un lieu de vie pour les 75 000 personnes qui ont franchi les portes de la médiathèque pour bénéficier quotidiennement de cet espace de convivialité, d'échange et de richesse culturelle.

Avec l'école ou le collège, en famille, tout seul ou à plusieurs, pour lire, étudier, consulter les journaux et les revues, pour apprendre ou jouer, tout le monde peut trouver son bonheur à la médiathèque !

Si vous souhaitez devenir bénévole de la médiathèque et participer à l'accueil, à l'équipement de livre et aux événements, venez, vous serez accueilli.e à bras ouverts !

L'ensemble de l'équipe ainsi que les bénévoles de la médiathèque vous attendent en 2024 pour une année encore plus belle d'échanges et de culture et vous souhaitent une belle année 2024 !

Événements à venir en janvier et février (plus d'infos à page 25) :

- Nuit de la médiathèque le 20 janvier - Semaine du son avec Martin Mey le 27 janvier
- Fresque du climat tous les premiers jeudi de chaque mois
- Festival Trajectoire avec Michèle Pedinielli, « Boccanera » le 3 février à 19h30
- Conférence sur le rock progressif le 24 février

Et de nombreux autres événements à retrouver toute l'année !!! concerts, lectures, ateliers, projections...

La médiathèque est ouverte du mardi au samedi. Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h. Mercredi, samedi : 10h30-18h30.

Suivez toute l'actualité de la médiathèque sur :

- le site internet : la-mediatheque.fr
- l'appli mobile : Ma bibli
- les réseaux sociaux : Facebook (www.facebook.com/mediatheque.Mouans.Sartoux)
Instagram (www.instagram.com/mediatheque.mouans.sartoux/), Youtube



Une très belle fête des lumières

La féerie de Noël a illuminé les rues de Mouans-Sartoux lors de la magnifique Fête des Lumières orchestrée par le Comité des Fêtes de la ville. Le coup d'envoi a été donné par une déambulation joyeuse à travers les ruelles du village, où petits et grands se sont laissés guider par la lueur douce des lampions et par le Père Noël juché sur son traîneau.

L'atmosphère festive s'est ensuite prolongée avec la distribution de vin chaud et de chocolat chaud, par les associations de parents d'élèves de notre chère commune. Ce moment convivial nous a permis de nous réunir et de partager des sourires chaleureux.

La Fête des Lumières s'est conclue avec un feu d'artifice illuminant le ciel depuis le parc du château en créant une toile céleste éphémère pour clôturer cette soirée.



Un marché de Noël particulièrement réussi !

Le marché de Noël de Mouans-Sartoux, orchestré avec brio par l'association des commerçants, a connu un succès retentissant cette année. L'événement a été inondé d'une atmosphère festive et chaleureuse, captivant les cœurs et les esprits de tous les visiteurs.



La météo, complice de cette célébration hivernale, a offert un décor enchanteur aux stands ornés de décorations festives.

Les places animées du village ont accueilli une affluence remarquable, témoignant de l'engouement collectif des visiteurs qui ont pu déambuler à travers les allées, découvrant une multitude d'étals proposant des produits artisanaux, des gourmandises festives et des idées cadeaux uniques.

Les notes joyeuses de musique festive, l'odeur envoûtante des spécialités culinaires de saison et les stands des commerçants locaux ont créé une véritable vitrine de la créativité et du savoir-faire de notre commune et de la région.

Au-delà d'un simple marché, cette édition a été une célébration de la convivialité et du vivre-ensemble, renforçant les liens au sein de notre commune. Félicitations à l'association des commerçants pour avoir rendu cet événement si agréable, réchauffant nos cœurs en cette période de fêtes.





40^{ème} Foire aux santons, une édition réussie !

Cette année encore, la Foire aux santons a été un succès ! Grâce aux 18 bénévoles et à l'engagement de Georges Vallette et Cathy Blossier, cette 40^{ème} édition a battu des records de fréquentation, avec un public venu admirer en famille le travail d'artisanat d'art des santonniers. Fouque, Carbonel, Didier, Coulomb... Ils sont plus de 20 à présenter leur travail pendant près de 2 mois. Les maisons en pierre de Massa ou les accessoires de Créaveline ont particulièrement intéressé le public.

L'année prochaine, la Foire aura le plaisir d'accueillir les Santons d'Analy et les Santons Codou Rosell, dont les créations enrichiront encore la Foire devenue un rendez-vous incontournable des fêtes de fin d'année dans ce département.

Rendez-vous le 1^{er} novembre 2024 pour la 41^{ème} édition.



MOBILITÉ

Les mobilités et la transition écologique

En France, la voiture est le premier mode de déplacement pour la mobilité du quotidien (62,8%), suivi de la marche à pied (23,7%), des transports en commun (9,1%) et du vélo (2,7%).

Les déplacements domicile-travail constituent le plus fort gisement de réduction de la demande : ils représentent en moyenne 172 km par semaine et par personne. En 2017, 60 % des trajets domicile-travail de moins de 5 km sont effectués en voiture et seulement 5% à vélo.

Favoriser le report modal de l'automobile vers des modes de déplacement durables

Un déplacement de 20 km réalisé seul-e en voiture émet quasiment 2 fois plus de CO₂ qu'en bus et 7,6 fois plus qu'en TER (Ademe). Certains trajets pourraient être substitués, notamment en zone urbaine et péri-urbaine, par une alternative moins carbonnée : remplacer les trajets courts en voiture (< 5 km par exemple) par la marche ou le vélo, développer le co-voiturage



courte distance, renforcer l'offre de transports en commun (train, bus)...

Mouans-Sartoux connecté par les transports en commun

Le TER assure 15 liaisons par jour Grasse — Cannes entre 6h30 et 20h30 dans chaque sens. Ainsi en 20 minutes depuis Mouans-Sartoux, il est possible de rejoindre en toute quiétude et sans stress la ville de Cannes.

Pour plus d'info : www.sncf-connect.com

La Communauté d'agglomération du pays de Grasse (CAPG), par son réseau Sillages, met à disposition 15 lignes de bus dont 2 traversent Mouans-Sartoux :

- Ligne E : Grasse — Mouans-Sartoux (jardins du MIP) (35 liaisons dans chaque sens du lundi au samedi et 22 liaisons les dimanche et jours fériés)
- Ligne D : Auribeau — Plascassier (7 liaisons dans chaque sens du lundi au samedi)

Pour plus d'info : sillages.paysdegrasse.fr

La communauté Cannes Pays de Lérins met à disposition la ligne Palm B (Mouans-Sartoux — Cannes) de 6h à 20h toutes les 17 minutes en moyenne.

Pour plus d'info : www.palmbus.fr

La Région Sud, par son réseau ZOU, met à disposition 200 lignes de bus sur la région dont 4 lignes qui desservent Mouans-Sartoux :

- Ligne 660 Cannes — Grasse (liaisons toutes les 20 minutes entre 6h et 21h)
- Lignes 653 : Grasse — Antibes via Sophia-Antipolis (16 liaisons par jour du lundi au vendredi — 4 liaisons par jour le week-end)
- Ligne 629 : La Roquette — Mougins (2 liaisons par jour du lundi au vendredi)

Liaison avec Sophia : à Mougins-Tournamy prendre le palm bus 29



- Ligne 661 de nuit Cannes- Grasse (3 liaisons par nuit les vendredi et samedi et veille de jours fériés entre 22h30 et 2h30)

Pour plus d'info : zou.maregionsud.fr

Mouans-Sartoux et le vélo

La commune dispose d'environ 25 km de piste et bande cyclable connectant les principaux lieux d'activités de la commune.

La commune a également mis à disposition plusieurs boxyclettes (gare, place S. Villeneuve, parking de covoiturage, ...) et de nombreux arceaux afin de faciliter le stationnement en sécurité des vélos.

Le Schéma Directeur cyclable communal, validé en 2020, prévoit un doublement du linéaire de pistes cyclables en 10 ans.

Pour plus d'infos : www.mouans-sartoux.net/images/docs/developpement-durable/schema-directeur-velo.pdf

Par ailleurs, l'association « Choisir le vélo » basée à la laiterie (av du Parc) propose des ateliers participatifs pour apprendre à réparer et entretenir son vélo (tous les samedis de 10h à 13h et tous les mercredis de 19h à 22h). L'association propose également la vente de vélo d'occasion

Pour plus d'info : www.choisirlevelo.org

Pour les trajets courts, optons pour le vélo ou la marche à pied.

(sources : FNE)



ENVIRONNEMENT

Les brise-vues en plastique

Les brise-vues en plastique installés sur les clôtures en limite de propriétés, bien que pratiques, sont interdits selon les règles du Plan Local d'Urbanisme. Au-delà de l'aspect esthétique très discutable surtout lorsqu'ils vieillissent, c'est leur impact néfaste sur l'environnement qui est problématique. En se désagrégeant au fil du temps, ils produisent une très grande quantité de microplastiques qui polluent les sols et les cours d'eau. Il est urgent d'encourager la mise en place d'alternatives naturelles ou de haies végétales qui ont un effet très bénéfique pour la biodiversité.



Après les fêtes, la collecte des sapins

Comme chaque année, le sapin s'introduit dans les maisons ou les lieux de travail pour fêter la fin de l'année. Que celui-ci soit un vrai sapin cultivé en terre, ou bien qu'il soit un sapin créé avec des éléments en bois ou en carton, vient le moment du rangement.

Les sapins inventés avec du bois ou du carton sont peut-être rangés dans une valise ou une armoire, pour être réutilisés l'année prochaine.

Quant aux sapins issus de la terre, ils sont collectés comme chaque année pour :

- contribuer à la qualité de l'air que nous respirons, en s'interdisant le brûlage réglementé,
- alléger l'activité et les coûts qui seraient engendrés par des dépôts en déchetterie,
- participer à la propreté de nos espaces publics, en ne les y abandonnant pas,
- et surtout rendre à la terre ce qu'elle nous donne.

Merci aux enfants, aux familles, aux commerçants et aux artisans qui ont choisi de déposer leurs sapins issus de la terre dans le point de collecte prévu à cet effet près de la Gare. Ils ont été accueillis sans décoration, ni flocage, ni neige artificielle, les samedi matin 6 et 13 janvier 2024.

Le broyage des sapins a été réalisé le 18 janvier avec l'équipe « prévention » du syndicat UNIVALOM, soutenue par le service Espaces Verts de notre commune. Le broyat obtenu est utilisé sur les espaces naturels de la commune, pour le compostage, ou dans les jardins collectifs animés par les citoyens.

À ce jour, nous ne disposons pas des chiffres définitifs de la collecte. S'ils suivent la tendance des deux dernières années, la collecte pourrait être inférieure à celle de l'an dernier. Alors que la collecte représentait 380 sapins en 2022, elle s'était réduite à 318 sapins en 2023. Si la collecte 2024 devait être inférieure à 300 sapins, il n'y aurait pas forcément de quoi s'inquiéter. Cela pourrait signifier que les budgets des familles sont mobilisés sur d'autres besoins, et que, ou que, la préservation des arbres devient plus préoccupante. L'essentiel est que les fêtes de fin d'année aient été heureuses, et aient permis de se lancer vers une nouvelle année avec de beaux projets pour soi, pour la famille, pour les lieux où chacun est investi.





Le brûlage des végétaux est interdit ! Quelles sont les solutions alternatives ?

De quels déchets parle-t-on ?

Les feuilles mortes, les tontes de pelouse, les branchages.

Une pratique toxique

Le brûlage des résidus de jardins provoque une combustion peu performante qui émet des particules fines. Les particules émises véhiculent des composés cancérigènes qui ont un impact sanitaire direct sur les personnes qui pratiquent le brûlage et sur le voisinage.

Une pratique interdite

Dans le cadre de la lutte contre l'usage du feu et de la pollution de l'air, le brûlage à l'air libre des résidus d'entretien de jardins des particuliers, des professionnels et des collectivités est interdit sauf en cas de dérogation, prévu dans l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 et l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Dérogation :

- Uniquement les végétaux issus des obligations légales de débroussaillage (OLD) et les gros volumes générés par la taille des oliviers, mimosas et autres arbres fruitiers.
- Conditions d'application de la dérogation :
 - Uniquement entre le 01/10 et le 30/06
 - Uniquement entre 10 h 00 et 15 h 30
 - Hors épisode de pollution de l'air
- Les exigences :
 - Vent inférieur à 20 km/h (les feuilles ne doivent pas bouger)
 - Présence d'un point d'eau à proximité
 - Foyer sous surveillance permanente pendant toute la durée de combustion et noyé au plus tard à 15 h 30
 - Les végétaux doivent être secs

Ils existent des solutions alternatives

Changeons notre regard et nos pratiques ! Les résidus de jardins sont une ressource végétale exploitable de multiples façons :

1. **L'évitement.** Pour la sauvegarde de la biodiversité et en particulier des insectes pollinisateurs évitons à tout prix de tondre nos pelouses entre début mai et début juillet (voir Les faits papillon n°51 mai-juin 2023). Par ailleurs les coupes sévères fragilisent votre arbre et créent des repousses qu'il faudra à nouveau tailler. Pour produire moins de résidus, taillez vos arbres moins sévèrement et moins souvent, plantez des espèces méditerranéennes et laissez des zones sauvages qui attirent la biodiversité !
2. **Le broyage.** Méthode efficace pour réduire en copeaux le volume de ses tailles et déchets de l'élagage, le broyat ainsi obtenu peut se valoriser sous la forme de paillage. Cette technique consiste à recouvrir le sol (potager, jeunes haies, arbustes, al-

lées, jardinières) de matériaux organiques pour mieux le nourrir ou pour éviter les mauvaises herbes. (Voir également article sur la création des haies Les faits papillon n°54).

3. **Le compostage.** En tas ou dans un composteur, ce procédé repose sur la décomposition naturelle des déchets organiques en amendement utile pour les cultures et les plantations. Il s'obtient par le mélange de déchets secs et humides. Un apport de broyat peut aussi être un structurant intéressant pour la qualité du compost. Pour commander gratuitement un composteur individuel appeler le : 0800 506 586.
La commune de Mouans-Sartoux met à disposition 4 composteurs collectifs : la Grand Pièce, la maison du garde-barrière (près du passage à niveau de la gare), le parc du château, les Plantiers (derrière le CAM). Pour plus d'infos : www.mouans-sartoux.net/developpement-durable/proprete/les-points-de-compostage.html
4. **Le mulching.** il s'agit d'une technique de tonte sans ramassage de l'herbe, qui la réduit en infimes parties redéposées sur la pelouse et qui se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel gratuit.
5. **L'éco-pâturage.** L'éco-pâturage ou éco-pastoralisme consiste à entretenir de manière écologique et naturelle un espace vert, en effectuant un pâturage extensif avec une faible densité d'animaux herbivores (moutons, chèvres, ânes...). Cette technique ancestrale présente de nombreux bénéfices économiques, environnementaux, sociaux et pédagogiques. L'absence de bruits mécaniques et la présence animale sont aussi appréciés du voisinage et du grand public.

Ainsi, l'évitement, le broyage, le compostage, le mulching et l'éco-pâturage permettent de :

- Réduire la quantité de déchets que vous produisez
- Fertiliser naturellement le sol
- Nourrir la micro faune utile au jardin (vers, champignons, bactéries)
- Conserver l'humidité du sol et évite l'arrosage
- Éviter la pousse de mauvaises herbes.

Pour mémoire la **déchetterie** : dépôt gratuit jusqu'à 1,5 tonne/an. Les déchets verts y sont collectés pour une valorisation en compost sur une plateforme respectant l'environnement.

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45.

Pour plus d'infos : univalom.fr

(Source : guide brûlage déchets verts — CAPG)





VIE SOCIALE

Quelques brèves du CCAS

Pôle Senior

Évènement national, la semaine bleue dédiée à nos seniors a été un vif succès. Le programme riche en ateliers proposés comme « Être jeune, Être vieux, Être soi après tout » a affiché complet !

Une centaine de Mouansois sont venus assister à la projection du film « Marie-Line et son juge » au cinéma la Strada, suivie d'un goûter animé d'un Karaoké dansant. Les sourires et fou rires des participants ont témoigné de leur satisfaction.

Comme chaque année, la distribution des colis de Noël a permis à plus de 200 Mouansois de déguster un repas de Noël avec pour menu festif : foie gras, daube de sanglier accompagnée de ses pâtes, truffes au chocolat.



Le colis, confectionné pour la 3^{ème} année consécutive par l'Espace Terroir de Grasse, est alimenté par des produits locaux et, pour notre 1^{ère} collaboration, par la Maison du Commerce Équitable de Mouans-Sartoux en chocolats.

Le Pôle Senior et le Pôle Précarité ont uni leur travail pour confectionner des cakes et petits biscuits afin de participer pour la 1^{ère} fois au Marché de Noël. Depuis 2016, un collectif de bénévoles réactive 2 fois par an le four à pain du vieux village. Cette année, ils ont proposé de le rallumer une nouvelle fois les 9 et 10 décembre pour une proposition inédite. En plus des 230 pains cuits habituellement, ils ont invité le Pôle Senior et le Pôle Précarité à confectionner des cakes et petits biscuits afin de les faire cuire dans le four à bois et de les vendre avec les pains au profit de l'épicerie sociale. La totalité de la recette, soit un chèque de 700 €, a ainsi été donnée pour l'épicerie.

Pôle Petite Enfance

Pour la deuxième année consécutive, nos structures d'accueil ont renouvelé le label écocertification les 3 carottes. Les domaines fondamentaux mis en avant permettent de garantir l'utilisation de produits bio, locaux et équitables, en respectant la qualité nutritionnelle et en veillant à la gestion environnementale de notre cuisine. Un travail de réduction des déchets est entrepris par notre personnel et nous continuons le ré-équipement de notre vaisselle et matériels afin de réduire au maximum le recours à des ustensiles en plastique.

Au niveau culturel, le partenariat se poursuit entre la médiathèque

et nos structures lors de rencontres ou d'emprunts de livres qui ravit nos tout-petits.

Notre Service d'Accueil Familial (assistantes maternelles) bénéficie quant à lui de rendez-vous bimensuels à l'Espace de l'Art Concret sous forme de « baby-visites ».

Le CCAS souhaite particulièrement remercier chaleureusement le service de la MEAD qui a accompagné ses équipes tout au long de l'année et soutenu financièrement nombreuses actions.



Des mouansois à l'honneur lors de la journée mondiale du bénévolat

Chaque année, dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat, les bénévoles de la commune ont été conviés à une soirée le vendredi 1^{er} décembre dernier organisée par la ville de Mouans-Sartoux.

À cette occasion, Charles Taroni, a reçu la médaille de la ville en remerciement de son implication dans la vie de la commune, de la création de la Foire aux santons et du Comité Communal des Feux de Forêt entre autres.

La soirée s'est poursuivie par la mise à l'honneur d'un couple de bénévoles et d'un jeune bénévole.

Yann Delmare est le créateur du festival Replay, un festival de jeux vidéo et d'objets cultes des années 70 à 90. Ce festival vient de fêter sa 11^{ème} édition avec plus de 3 500 visiteurs. Des invités prestigieux se sont déplacés tels que Jacky du Club Dorothée et Cyril Drevet



qui anime l'émission Turbo. Il est également bénévole pour de très nombreux projets culturels, le festival Envie d'ailleurs, le Sophia live music et les Nuits Carrées entre autres.

Christine Pianigiani a imaginé, il y a un peu plus de 3 ans, en pleine crise de la Covid, un festival qui allierait voyage et écologie. En 2 éditions, cette idée a montré tout l'intérêt que le public avait pour découvrir des voyages plus respectueux de l'environnement, 5 000 personnes en 2023 ont franchi les portes du Festival Envie d'Ailleurs. Elle est également bénévole pour le festival Replay.

Léo Hanotel, 17 ans, a été remercié pour son implication au sein du Comité des Fêtes. Après s'être proposé de faire une animation blind test lors du premier bal des troisièmes au château, la présidente n'a pas manqué de retenir les coordonnées de ce jeune garçon souriant et plutôt dynamique. Il connaît même très bien les coulisses de certains équipements, la sono, l'éclairage, le local avec le matériel de la salle Léo Lagrange. Quelques mois plus tard, il s'est donc retrouvé dans l'équipe ! Ainsi, pour la dernière soirée Halloween, il a accepté de jouer un rôle principal au dernier moment alors qu'il avait organisé une soirée chez lui et, a rejoint ses amis plus tard. Il a aussi travaillé à la régie agricole cet été. Un bel engagement dans la vie de sa commune !

La soirée s'est poursuivie pour les 180 bénévoles présents par un spectacle théâtralisé mêlant magie, cirque et musique avec la compagnie Magic Provider d'Opio. Les bénévoles ont profité ensuite d'un buffet servi par les élus mouansois.

Le Centre d'Incendie et de Secours porte maintenant le nom d'André Aschieri

Depuis le 27 octobre, le Centre d'Incendie et de Secours de Mouans-Sartoux porte le nom d'André Aschieri. C'est à Daniel Paulin, Président de l'amicale des Sapeurs Pompiers de Mouans-Sartoux, que l'on doit cette initiative qu'il a proposé aux membres du Conseil Municipal. La protection de la nature et des espaces forestiers ont toujours été au cœur de la démarche d'André Aschieri. Sous son impulsion et tout au long de ses mandats, le patrimoine forestier s'est enrichi de 200 hectares qui sont venus compléter les 200 hectares de forêt privée. Connaissant la fragilité de la forêt méditerranéenne, il a vécu en permanence avec l'angoisse de voir le feu dans les massifs forestiers mouansois. Profondément marqué par l'incendie qui a ravagé une partie de la forêt en 1986, il n'a cessé de se battre pour

obtenir la construction d'un équipement permettant une intervention rapide en cas de sinistre. Par sa position stratégique mais surtout grâce au dévouement et à l'investissement sans relâche du Capitaine Thierry Pellerin et des pompiers qui interviennent sous son commandement, le Centre d'Incendie et de Secours est un équipement efficace dans la lutte contre les incendies et dans le secours aux personnes sur notre commune.





VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 21 décembre

La séance s'est ouverte par un hommage à Daniel Paulin, conseiller municipal, décédé le 17 novembre. Denis Henry lui succède et intègre le Conseil Municipal.

Finances. Plusieurs délibérations relatives aux finances de la commune ont été prises. Elles concernent des avances de subventions à certaines associations, l'actualisation de la grille tarifaire pour l'occupation du domaine public et pour les prestations de service. Au-delà de ces délibérations usuelles, la commune s'est engagée à expérimenter le compte financier unique avec l'État.

Sport et vie associative. Renouvellement de la convention entre la commune et les Jardins de Valeurs Solidaires. Mise à disposition d'un espace agricole pour l'association « l'abeille de Mouans ».

Technique. Signature d'une convention entre la commune et le département pour l'entretien du parking de co-voiturage de la pénétrance Cannes-Grasse.

Affaires générales. Une nouvelle disposition entre en vigueur dans la gestion des logements sociaux. Pour les logements dont la commune est réservataire, c'est désormais une gestion en flux qui sera appliquée et qui vient remplacer la gestion en stock. Une convention est signée avec la SA Logis Familial. Une subvention d'équilibre est accordée à la SA Logis Familial qui viendra en déduction des pénalités SRU de la commune en 2025, en contre partie la commune sera réservataire de 8 logements supplémentaires sur le projet « Cœur de ville ».

Eaux et assainissement. La signature de la convention de délégation de service public pour la gestion de l'eau et de l'assainissement avec la communauté d'agglomération du pays de Grasse vient mettre un terme à 4 années de combat pour que Mouans-Sartoux garde la gouvernance sur la gestion de l'eau et de l'assainissement. Le rapport annuel d'activité de la SEM Eaux de Mouans a été présenté.

Ressources humaines. Le rapport social unique de 2023 a été présenté et le tableau des effectifs a été actualisé.

Demande et renouvellement des cartes d'identité et passeports à Mouans-Sartoux

En réponse aux demandes des citoyens, nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture du dispositif de recueil pour les demandes et renouvellements des cartes d'identité et passeports à la mairie de Mouans-Sartoux.



Pour cela nous vous invitons à entamer votre démarche en remplissant une pré-demande sur le site gouvernemental de l'ANTS : passeport.ants.gouv.fr

Selon votre demande et votre situation, vous aurez ainsi accès à la liste des pièces justificatives à fournir et à la prise de rendez-vous pour déposer votre dossier à la mairie.

La prise de rendez-vous se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h par téléphone au 04 92 92 47 00.

En cas de difficulté pour remplir cette pré-demande vous pouvez joindre le service population au 04 92 92 47 00 et/ou venir retirer le CERFA papier à la mairie.

Service population - DR
Téléphone : 04 92 92 47 00
Mail : population@mouans-sartoux.net



La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale

La COP 28 qui s'est récemment tenue à Dubaï, a suscité des réactions mitigées quant à ses conclusions qui manquent clairement d'ambition compte tenu de l'urgence à agir contre le réchauffement climatique.

Malgré tout, l'accord issu de cette conférence marque une avancée. Pour la première fois, il appelle clairement à une « transition énergétique hors des énergies fossiles ».

Même si « une sortie des énergies fossiles » aurait été préférable, il est indéniable que cette reconnaissance formelle de la nécessité d'abandonner les énergies carbonées constitue un tournant.

Cet accord jette néanmoins les bases d'un dialogue et d'une coopération mondiale renforcée pour une transition énergétique.

Des progrès modestes peuvent être parfois des catalyseurs essentiels pour relever des défis collectifs.

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

En cette période de renouveau, nous tenons à adresser à tous les Mouansois nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2024 se dresse devant nous avec ses défis, mais aussi ses innombrables opportunités.

Face à ces enjeux, notre volonté et notre détermination sont essentielles pour façonner une ville encore plus robuste, prospère et tournée vers l'avenir. Il est crucial de poursuivre nos efforts, de prendre des décisions éclairées, tout en agissant avec détermination et vision, sans jamais renier nos idéaux.

Après tout, n'est-ce pas cette constance qui a toujours défini l'essence même de notre village ?

Que cette nouvelle année soit ainsi marquée par la réussite, l'innovation et la persévérance. Mouans-Sartoux mérite indéniablement le meilleur de chacun d'entre nous.

Très belle année à tous !

Christophe CHALIER et Françoise LLEDO



Liste « Participe Présent »

Quand vont reprendre les réunions de quartier avec la population comme promis durant la campagne électorale de 2020 ?

La mairie pourrait-elle communiquer en amont au sujet de futurs projets de construction immobilière ? Des Mouansois ont donné leurs avis concernant le Coeur de Ville mais cela n'a servi à rien : le projet n'a pas évolué en fonction des propositions des quelques Mouansois qui avaient fait l'effort de participer aux réunions !

Quelles actions concrètes sont prévues pour limiter le plastique ?

Laurent VAN DEN REYSEN





TRAVAUX

Une nouvelle parure pour les places Général de Gaulle et Jean Jaurès

Au fil de ces dernières années, la commune a dû se résoudre à abattre 5 platanes de la place Jean Jaurès. En effet à plusieurs reprises de grosses branches charpentières sont tombées, et le service des espaces verts est intervenu en urgence pour la mise en sécurité. Ainsi, aujourd'hui, il reste sur pied 5 platanes sur cette place qui font l'objet d'un contrôle périodique de leur état de santé.

Les stress et traumatismes subis au cours des décennies (sol minéralisé et compacté, chocs répétés, dégâts racinaires, ...) ont affaibli les arbres. Atteint par la maladie du chancre à phellin à des degrés divers, les arbres restants sont de plus en plus faibles. Outre le risque de chute de branche, cela se traduit par une réduction continue de leur houppier et donc par la réduction de leur surface d'ombrage.

Afin de se prémunir au mieux des hausses de chaleur dues au réchauffement climatique (épisodes de canicule

de plus en plus fréquents et de durées de plus en plus longues) et dans le cadre de sa politique de « renaturation » de la ville, la commune a décidé de renouveler la totalité des arbres de la place Jean Jaurès ; on profitera aussi de l'occasion pour replanter deux arbres qui avaient été abattus Place du Général de Gaulle et l'arbre situé face à la Poste.

Les travaux débuteront en février 2024. Ils consisteront en l'abatage des derniers arbres, le retrait des souches, la création de fosses de 8 m3 chacune pour accueillir les nouveaux sujets (apport d'amendement, de matériaux de drainage, ...) et la replantation de nouveaux arbres.

En concertation avec le service des espaces verts, la commune a opté pour planter des platanes de 4 à 5 mètres de hauteur. Cette essence a une croissance rapide et offre un houppier généreux dont l'ombrage dense est très appréciable en été.



Inauguration de l'esplanade du parking du château

L'esplanade et le jardin qui se situent au dessus du parking du château, se nomment désormais depuis le 5 décembre, André Aschieri.

Les membres du Conseil Municipal se sont cotisés pour orner l'esplanade d'une plaque gravée d'un arbre au côté de son nom. C'était une volonté maintes fois exprimée qu'un lieu ou qu'un bâtiment en centre ville porte le nom de notre ancien maire. Voici un autre hommage qu'il aurait particulièrement apprécié, une œuvre paysagère conçue par Gilles Clément, ce jardinier paysagiste qui intervient tout en finesse et en sensibilité, qui n'impose rien mais s'adapte aux lieux.

Ce jardin réussit à nous faire oublier qu'il y a 250 voitures qui se cachent en sous-sol, oublier l'ancien parking qui était ni pratique, ni esthétique. Donner le nom d'André Aschieri à un lieu où la nature a pris la place de la voiture, c'est aussi symbolique de son engagement politique.





AGENDA

Concert du nouvel an Musique de film et de série

DIMANCHE 14 JANVIER À 17H

EGLISE ST ANDRÉ

TARIF : ADULTES 15€ / -18 ANS 10€ / -10 ANS GRATUIT

Laissez-vous enchanter par les mélodies qui ont marqué des générations de cinéphiles, de passionnés de séries et de jeux vidéos ! Game of Thrones, Pirate des Caraïbes, Barry Lindon, Mission, Final Fantasy...

Renseignement et billetterie : 06.03.91.45.60



La Réindustrialisation n'aura pas lieu ! « crise sociale et rôle des entreprises »

AVEC LOUIS GALLOIS ET ANO KUHANATHAN

JEUDI 18 JANVIER 18H

CINÉMA LA STRADA

ENTRÉE LIBRE

Débat participatif avec Louis GALLOIS, ex-patron de grandes entreprises françaises (SNCF, EADS, PSA) et co-président de La Fabrique de l'industrie et impliqué au sein de Territoires zéro chômeur de longue durée dont il préside le fonds d'expérimentation.

et Ano KUHANATHAN, économiste, membre du conseil scientifique de l'Institut Rousseau, essayiste.



Semaine du son avec Martin Mey

SAMEDI 27 JANVIER – 19H
LA MÉDIATHÈQUE
ENTRÉE LIBRE

Après un été en résidence à Mouans-Sartoux, le musicien et compositeur Martin Mey revient dans notre village qu'il a tant aimé, le temps d'une soirée dans le cadre de la Semaine du son de l'UNESCO.

Nuit de la médiathèque

SAMEDI 20 JANVIER – 17H-22H30
LA MÉDIATHÈQUE
ENTRÉE LIBRE

Samedi 20 janvier de 17h à 23h (ou plus !) l'équipe de la médiathèque et du Centre Culturel des Cèdres vous proposent de participer à cette soirée qui s'annonce déjà chaleureuse et conviviale avec un programme riche pour les plus petits et les plus grands !

Au programme : un champion de human beat box (l'art d'imiter des percussions et des bruits avec sa bouche) mais aussi du yoga pour les plus petits et les plus grands, un atelier de broderie, des jeux de société, un concours de « Just dance », Minecraft en casque de réalité virtuelle, un grand quizz littéraire, et de nombreuses surprises !

Et bien sûr, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse autour d'une soupe, de fromage, de crêpes, de vin... proposés par le Comité des Fêtes !

FRESQUE DU CLIMAT

TOUS LES PREMIERS JEUDI DE CHAQUE MOIS À LA MÉDIATHÈQUE

Venez participer à des ateliers ludiques sur le climat ! Pour mieux comprendre les enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain (notamment le changement climatique) tout en passant un moment agréable.

Pour s'inscrire c'est ici : fresques@mouans-sartoux.net





Conférence de rock progressif

SAMEDI 24 FÉVRIER – 16H
LA MÉDIATHÈQUE
ENTRÉE LIBRE

Le rock progressif, ou progressiste, késako ?

Jean-Christophe Allard, disothécaire sera là pour vous en parler !

Festival Trajectoire Michèle Pedinielli

SAMEDI 3 FÉVRIER – 19H30
LA MÉDIATHÈQUE
ENTRÉE LIBRE

Une romancière pas comme les autres, venez partager un moment conviviale et sympathique avec Michèle Pedinielli autrice de polars noirs niçois.





Pierre Aschieri
Maire de Mouans-Sartoux
et le conseil municipal

vous souhaitent le meilleur pour 2024 et vous
donnent rendez-vous pour la présentation des

VOEUX

à la population

VENDREDI 19 JANVIER À 18h30
SALLE LÉO LAGRANGE

Le partage du pot de l'amitié
et de la galette
clôturera cette manifestation



Mairie de Mouans-Sartoux

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouvans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouvans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouvans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

